

(©AFP / 03 février 2011 15h18)

## **Gaz de schiste: pas d'exploration avant la remise d'un rapport**

VASSIEUX-EN-VERCOS (Drôme) - La ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, a réaffirmé jeudi, lors d'un déplacement dans le Vercors, que les travaux permettant l'"exploration" de gisements de gaz de schiste ne débuteraient pas avant la remise d'un rapport d'analyses commandé mercredi.

"Un moratoire est juridiquement impossible", mais la ministre a indiqué avoir demandé aux préfets "de faire en sorte que les autorisations de travaux" nécessaires aux industriels pour "l'exploration" des gisements "ne puissent pas avoir lieu avant le rapport de la mission" qu'elle a diligenté mercredi avec le ministre de l'Industrie, Eric Besson.

Mme Kosciusko-Morizet a annoncé mercredi avoir demandé à l'administration de mener une mission sur les enjeux environnementaux de l'exploitation des gaz de schiste. Un rapport d'étape sera rendu "en avril" et le rapport définitif, "en juin", a-t-elle précisé jeudi.

"Est-ce qu'il est raisonnable de mettre en exploitation ces gisements ?", tant d'un point de vue environnemental que paysager, a demandé la ministre. "Compte-tenu de la façon dont ça s'est passé aux Etats-Unis, il y a lieu d'avoir des analyses complémentaires", a-t-elle ajouté.

L'éventuelle exploitation de ces gaz implique "des enjeux environnementaux locaux", relatifs notamment "aux nappes phréatiques" et "aux paysages désolés, que nous ne sommes pas prêts à supporter en France", selon elle.

Même si l'exploration ne signifie pas encore l'exploitation, "j'aurais souhaité (disposer de) ces analyses complémentaires avant la délivrance des permis" en mars 2010 par le ministère de l'Ecologie alors occupé par Jean-Louis Borloo, a reconnu Mme Kosciusko-Morizet.

"Trois permis d'exploration ont été accordés, mais aucune autorisation de travaux" n'a pour l'heure été délivrée, a-t-elle rappelé.

Ces permis, "accordés légalement", a-t-elle insisté, ont suscité un vaste mouvement de protestation d'élus, riverains et écologistes dans les départements concernés du sud de la France, inquiets de l'impact environnemental d'une éventuelle exploitation de ces gaz.

(©AFP / 03 février 2011 15h18)